

POL5185-20 — FÉMINISME ET ANTIFÉMINISME
Département de science politique — Université du Québec à Montréal
(3 crédits)
Hiver 2019

Professeur : Francis Dupuis-Déri
Courriel : dupuis-deri.francis@uqam.ca

Mardi 14h-17h
Bureau : A3630

« L'histoire de l'opposition des hommes à l'émancipation des femmes est plus intéressante que l'histoire de l'émancipation des femmes elle-même. »

Virginia Woolf, *Une chambre à soi*.

« Le spectre politique est saturé d'antiféminisme, de la droite à la gauche, du libéralisme au conservatisme, de la réaction au progressisme. [...] Virtuellement, toutes les idéologies sont implicitement antiféministes, dans la mesure où les femmes sont sacrifiées à des objectifs supérieurs : l'objectif supérieur de la reproduction ; l'objectif supérieur du plaisir ; l'objectif supérieur d'une liberté antinomique à la liberté des femmes ; l'objectif supérieur de meilleures conditions pour les travailleurs et non pour les femmes ; l'objectif supérieur d'un ordre nouveau qui maintient l'exploitation sexuelle des femmes essentiellement intacte ; l'objectif supérieur d'un ordre ancien qui considère l'exploitation sexuelle des femmes comme un signe de stabilité sociale (les femmes à leur place, et tout va bien dans le monde). »

Andrea Dworkin « Antifeminism », *Trivia*, vol. 2, 1983, p. 30-31.

DESCRIPTION DU COURS

Présentation Le féminisme en tant que mouvement de la pensée et de l'action provoque régulièrement une réaction antiféministe. L'objectif du cours est d'offrir une connaissance de l'antiféminisme, soit de sa pensée (auteurs, idées, discours) et de ses pratiques (mobilisations collectives, organisations, institutions), ainsi que des outils analytiques et conceptuels nécessaires pour saisir la logique politique de l'antiféminisme sous ses diverses formes. Ce cours analysera la relation dynamique qu'entretiennent le féminisme et l'antiféminisme au fil de l'histoire, accordant une attention particulière à l'époque moderne et contemporaine et au contexte occidental. À noter que la réflexion proposée dans ce cours adopte une perspective féministe et propose donc une lecture critique de l'antiféminisme.

Objectifs Suite au cours, les étudiantes* devraient détenir : (1) une connaissance générale de l'histoire du féminisme en Occident ; (2) une connaissance historique, empirique, théorique et conceptuelle de l'antiféminisme en tant que pensée et force politiques ; (3) une connaissance générale des principaux thèmes et arguments de l'antiféminisme ; (4) une connaissance d'auteurs féministes ayant proposé des analyses de l'antiféminisme ; (5) une connaissance générale des cadres d'analyse et des concepts féministes disponibles pour analyser l'antiféminisme.

Disponibilité du professeur Le professeur est disponible pour des rencontres individuelles le lundi de 13h à 14h (bureau A3630), ou sur demande.

- Les rendez-vous peuvent être pris en classe avant ou après un cours, ou par courriel.
- À noter que le professeur ne s'engage pas à répondre aux courriels en moins de 24h (surtout les fins de semaine et pendant la semaine de lecture).

* Pour alléger le texte, le féminin inclut les autres identités sexuelles, y compris le masculin.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT Exposés magistraux du professeur, chaque séance de cours étant divisée en deux parties séparées par une pause de 15 minutes. Les étudiantes sont fortement encouragées à intervenir pendant le cours. Les débats seront d'autant plus stimulants et dynamiques que les lectures obligatoires auront été lues à l'avance.

- ➔ Les lectures obligatoires ne seront pas nécessairement résumées par le professeur en classe.
- ➔ Ces lectures obligatoires participent de la matière qui sera évaluée à l'examen final.

Utilisation de l'ordinateur en classe : Plusieurs études ont démontré que l'utilisation de l'ordinateur en classe est nuisible pour la concentration, et peut avoir un impact négatif sur les notes, y compris pour les personnes qui ne l'utilisent pas mais qui sont dans son environnement (elles se laissent distraire par l'écran). Par respect pour les autres, donc, les étudiantes qui voudront utiliser leur ordinateur dans la classe devront s'asseoir tout au fond, dans les dernières rangées.

- ➔ Pour information, voir : « Le portable en classe affecte les notes », Radio-Canada, 18 août 2013 ; Fabien Degilse, « Bannir l'ordinateur des classes », *Le Devoir*, 18 août 2014.
- ➔ Voir aussi : Pam A. Mueller, Daniel M. Oppenheimer, « The Pen Is Mightier Than the Keyboard Advantages of Longhand Over Laptop Note Taking », *Psychological Science*, 6 avril 2014; Faira Sana, Tina Weston, Nicholas J. Cepeda, « Laptop multitasking hinders classroom learning for both users and nearby peers », *Computers & Education*, vol. 62, mars 2013, pp. 24-31.

Matériel requis :

Un recueil de textes [à la COOP UQAM].

L'ouvrage collectif *Le mouvement masculiniste au Québec : L'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2015 [2^{ième} édition] — disponible à la Librairie Eugélonne [1426 rue Beaudry].

L'ouvrage collectif *Les antiféminismes : analyse d'un discours réactionnaire*, Montréal, Remue-ménage, 2015 — disponible [à partir du 11 janvier] à la Librairie Eugélonne [1426 rue Beaudry].

- ➔ Ce matériel devrait être apporté en classe à chaque séance, pour pouvoir s'y référer.
- ➔ Il est possible de consulter l'ouvrage à la bibliothèque (à la « réserve » de la bibliothèque de sciences juridiques et politiques).
- ➔ À noter que le professeur ne touche pas de droits d'auteur de la vente des deux livres obligatoires.

Charge de travail hebdomadaire Les lectures obligatoires représentent environ 30 pages (parfois moins, parfois un peu plus) de lecture par semaine. Il s'agit soit de matériel premier, c'est-à-dire de textes féministes ou antiféministes, historiques ou contemporains, soit de textes théoriques et conceptuels féministes et des textes proposant des analyses de l'antiféminisme.

- ➔ À noter que les lectures obligatoires font partie de la formation et doivent être effectuées pour assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques du cours, ainsi que pour se préparer aux évaluations.

EXIGENCES — ÉVALUATIONS Pour assurer une certaine variété, favoriser l'évaluation de compétences diverses et encourager l'apprentissage et la formation, 3 modes distincts d'évaluation sont proposés (fiches de lecture, examen maison et examen en classe).

1) **Fiches de lecture :** 6 fiches portant sur des textes identifiés par * dans le plan de cours.

- ➔ Longueur : 1 page à simple interligne (police <Times new roman> 12 points)
- ➔ Plan de la fiche (diviser votre fiche par des sections identifiées par les sous-titres suivants) :

- (1) sujet général : quel est le sujet principal du texte et quelle est l'approche ou les approches (une étude historique, une analyse de discours, une étude de terrain, etc.) [environ 3-4 lignes] ;
 (2) thèse principale [environ 3-4 lignes] : qu'est-ce que l'auteur essaie de démontrer ?
 (3) principaux arguments ou la démonstration [environ 15 lignes] ;
 (4) un concept clef : fournir la définition d'un concept important pour le texte, en citant directement le texte ou dans vos propres mots [environ 2-3 lignes] ;
 (5) votre évaluation de l'intérêt du texte, dans le cadre du cours et de la session [environ 4-5 lignes].

- Échéancier : à remettre en classe au tout début du cours auquel ce texte est associé (les fiches soumises après le début du cours au secrétariat, par courriel, glissées sous la porte du professeur ou remises dans son casier ne sont pas acceptées).
 → Logique pédagogique et formative : (1) développer les capacités de lecture ; (2) compléter la formation en classe ; (3) approfondir la compréhension de certains enjeux ; (4) assurer une meilleure préparation aux discussions en classe ; (5) offrir le choix de privilégier certains sujets (par le choix des semaines) ; (6) faciliter la distribution de l'effort de travail au fil de la session ; (7) assurer une certaine souplesse dans la gestion du calendrier de travail.
 → Pondération : 5 points/fiche pour un total de 30%.

Ce qui est évalué	Pondération
Partie 1 : sujet général	0,5
Partie 2 : thèse principale	1
Partie 3 : principaux arguments	2
Partie 4 : un concept clef	1
Partie 5 : évaluation	0,5
Normes [possibilité de perte de point]	[-1]
Français [possibilité de perte de point]	[-1]
TOTAL (par fiche)	5

IMPORTANT : vous pouvez obtenir de l'aide pour la préparation et la rédaction de vos fiches de lecture en vous présentant au **Centre Paulo Freire**, au département de science politique.

- 2) Examen maison de mi-session : à remettre **le 5 mars en classe (retour de la semaine de lecture)**.
 → 2 questions remises en classe au cours du 19 février : chaque réponse = 3 pages interligne 1&1/2.
 → L'examen peut porter sur l'ensemble de la matière de la session vue en cours et dans les lectures obligatoires, depuis le début de la session.
 → Logique pédagogique et formative : (1) favoriser la révision de la matière vue pendant la première partie de la session ; (2) acquérir une maîtrise des théories et concepts utiles pour analyser l'antiféminisme ; (3) bénéficier du temps et des ressources pour bien réfléchir aux questions et y répondre ; (4) profiter du temps de la semaine de lecture pour effectuer le travail ; (5) consolider les connaissances pour faciliter l'entrée dans la deuxième partie de la session.
 → Pondération : total 30% (15% par réponse).

Ce qui est évalué	Pondération
Introduction (environ 15 lignes)	2
Développement-analyse (2 pages 1/2)	5
Clarté du propos (style, structure)	2
Conclusion	1
Références aux textes obligatoires	5
Normes [possibilité de perte de point]	[-1]

Français [possibilité de perte de point]	[-2]
TOTAL (par réponse)	15

3) **Examen final sur table (en classe) — 16 avril** : Répondre au choix à 5 des 6 questions courtes et à 2 des 3 questions à développement (environ 3 pages par réponse)

- ➔ L'examen porte sur l'ensemble de la matière de la session vue en cours (y compris les conférences) et dans les lectures obligatoires
- ➔ Matériel autorisé : uniquement une feuille de notes, recto-verso (feuille 8 ½ x 11).
- ➔ Logique pédagogique et formative : (1) encourager un retour sur la matière acquise depuis le début ; (2) favoriser un autre type de préparation et de travail intellectuel que les autres exercices effectués jusqu'ici ; (3) encourager la réflexion synthèse ; (5) offrir le choix de privilégier certains sujets (par le choix des questions) ; (6) dégager du temps en fin de session pour d'autres obligations (après les 3 heures d'examen en classe, c'est terminé !).
- ➔ Pondération : total 40%.
- ➔ Questions courtes = 2 points/réponses = total 10 points

Réponses développement	Pondération
Introduction (présentation de problématique)	2
Développement-analyse	10
Référence aux textes obligatoires	3
TOTAL (par réponse)	15

RETARDS

(1) pour les fiches de lecture, les retards ne seront pas acceptés, pour les raisons suivantes : (a) par soucis d'équité envers la classe, puisque le sujet de la fiche aura été discuté en classe et qu'il pourra être estimé que la personne retardataire a bénéficié de cette discussion pour bonifier son travail ; (b) parce qu'il y a possibilité de se reprendre une semaine suivante, avec une autre fiche.

(2) pour l'examen maison, les retards ne seront acceptés que s'il y a eu une demande d'autorisation soumise avant la date de remise, et acceptée par le professeur ; dans les cas où un empêchement imprévu survient, il faut en avertir le professeur au plus tard le jour prévu de la remise, pour une entente de report ou de reprise (avec possibilité de pénalité de 10% de la note).

—> attention : si un travail est remis en retard, le professeur ne s'engage pas à le corriger selon un calendrier précis : il faut donc éviter de remettre un travail en retard à quelques jours seulement d'une date à laquelle l'obtention de la note finale est particulièrement importante (par exemple, pour un dossier d'inscription, une candidature pour une bourse, etc.).

DEMANDE DE RÉVISION DE NOTE

Si vous pensez que l'évaluation reçue ne convient pas, vous pouvez demander au professeur de réviser votre travail, en le lui remettant accompagné d'un argumentaire expliquant pourquoi vous pensez mériter une note plus élevée.

La nouvelle note attribuée peut être plus élevée, la même ou plus basse que la note initialement attribuée.

Ressources d'aide pédagogique et politique/psychologique

Pédagogique Le département de science politique dispose du Centre Paulo Freire, animé par des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs, et qui offre des ressources et du monitorat : étude efficace (lecture, analyse et synthèse efficaces) ; élaboration et aide à la rédaction des travaux universitaires ; préparation aux examens ; gestion du temps ; méthodes de recherche en bibliothèque ou sur Internet ; cursus et l'orientation académique. **Local A-3645** (troisième étage du pavillon Hubert

Aquin//Téléphone : 514-987-3000 p. 2544 [<https://politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>].

Pour le certificat et la concentration en études féministes Pour aider les étudiantes dans leurs recherches, la bibliothécaire en études féministes propose différentes ressources via ce lien : <http://guides.bibliotheques.uqam.ca/themes/61-etudes-feministes>.

Il existe aussi sur le site Internet de la bibliothèque de l'UQAM un outil de formation pour la rédaction de travaux: <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere>

Politique/psychologique Les cours en études féministes peuvent parfois être déstabilisants, rappelant des expériences personnelles pénibles vécues ou que des proches ont vécu. Dans le cadre de cette session, qui porte sur les attaques antiféministes contre les femmes et les féministes, des sujets sensibles seront abordés, y compris le contrôle du corps des femmes par les hommes, la violence masculine contre les femmes, la lesbophobie, le racisme, etc.

Il est donc important de s'exprimer avec respect lors des discussions en classe : on ne connaît pas les expériences des personnes dans la classe, et il ne faut pas présupposer que les problématiques discutées en classe ne surviennent qu'à l'extérieur du campus.

Si, au fil de la session, vous ressentez le besoin d'avoir de l'aide ou d'être orientée vers des ressources d'aide pour vous ou vos proches, voici quelques informations pertinentes (à noter que le professeur reste à votre disposition, mais qu'il n'est pas formé pour offrir de l'aide psychologique) :

- S.O.S. violence conjugale : 514-873-9010 (sos@sosviolenceconjugale.ca)
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): <http://www.rqcalacs.qc.ca/>
Tél. : 514-529-5252
- Trêve pour Elles : <http://trevepourelles.org/wp/>
Tél. : 514-251-0323
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <http://contreleviol.wordpress.com/>
Tél. : 514-278-9383
- Santé (avortement) : Centre de santé des femmes de Montréal : www.csfmontreal.qc.ca
- Centre de solidarité lesbienne : www.solidaritelesbienne.qc.ca
Tél. : 514-526-2452
- Autodéfense : le CRAN des femmes (www.cpv-cran.net) et Centre de prévention des agressions de Montréal (www.cpamapc.org)
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
Numéro d'urgence: 1-888-933-9007

Associations et organismes de la communauté étudiante de l'UQAM

- Centre des femmes de l'UQAM : local DS-3305 (centredesfemmes@uqam.ca)
- Association étudiante en études féministes de l'UQAM : Local V-2365 (<http://www.aefuqam.org>)
- Association étudiante du module de science politique de l'UQAM (AEMSP) : Local A-3685^[1]_{SÉP} (aecssp@er.uqam.ca)

<ul style="list-style-type: none"> • Politique 16 sur le harcèlement sexuel
<p>Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.</p>
<p>La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :</p>

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

PLAN DU COURS

(14 semaines)

* = un texte en lecture pour lequel il faut rédiger une fiche de lecture

PREMIÈRE PARTIE

Présentation des cadres d'analyse et des concepts

Semaine 1 [8 janvier] : Introduction

- Présentation du plan de cours (calendrier, programme de lecture, modalités d'évaluation)
- Présentation de la théorie du positionnement situé (*stand point theory*).

Semaine 2 [15 janvier] : Contexte et définitions

- Définitions : suprématie mâle, patriarcat, phallocratie, machisme, misogynie, sexisme
- Définition du féminisme et de l'antiféminisme

Lectures obligatoires

-[LIVRE] Diane Lamoureux, Francis Dupuis-Déri, « Introduction », Diane Lamoureux, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes : analyse d'une rhétorique réactionnaire*, Montréal, Remue-ménage, 2015, pp. 9-17.

-[BIBLIOTHÈQUE] Sara Ahmed, « Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés) », *Cahiers du genre*, no. 53, 2012, p. 77-96.

ANTIFÉMINISME DANS L'HISTOIRE

Semaine 3 [22 janvier] : De Moyen Age à la Révolution française

- Rapports sociaux de sexe à la sortie du Moyen Age et « nouvel ordre patriarcal » (Silvia Federici)
- Les Lumières : l'éducation seulement pour les hommes ?
- Le républicanisme : indépendance des États-Unis et Révolution française
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : L'antiféminisme ordinaire

Lectures obligatoires

- [RECUEIL] Jean-Jacques Rousseau, « Sophie ou la femme », J-J Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Paris, GF-Flammarion, 2009 [1762], p. 514-517 ; p. 521-522 ; p. 526.
- [LIVRE] Ève-Marie Lampron, « “Liberté, fraternité, masculinité” : les discours masculinistes contemporains du Québec et la perception des femmes dans la France révolutionnaire », M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2015, p. 69-89.
- *-[LIVRE] Francine Descarries, « L'antiféminisme, expression sociopolitique du sexisme et de la misogynie : “C'est la faute au féminisme !” », Diane Lamoureux, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes : analyse d'une rhétorique réactionnaire*, Montréal, Remue-ménage, 2015, p. 75-89.

Semaine 4 [29 janvier] : Les Suffragettes face aux « antis »

- Le cas de la Grande-Bretagne
 - Présentation des suffragistes et des suffragettes : « Des actions, pas des mots ! »
 - Les « antis » : leurs mobilisations et leurs arguments
- D'autres cas : États-Unis et Québec
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : Théorie des contremouvements

Lectures obligatoires

- [RECUEIL] Isabelle Sommier, « Contre-mouvement », Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science po, 2009, p. 154-159.

ANTIFÉMINISME CONTEMPORAIN**Semaine 5 [5 février] : Mouvement anti-choix et révolution conservatrice**

- Le féminisme face à la « révolution conservatrice »
- Présentation du mouvement anti-choix (pro-vie)
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : le « backlash »

Lectures obligatoires

- [LIVRE] Diane Lamoureux, « Un terreau antiféministe », M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2008, p. 55-72.
- *-[LIVRE] Sara Garbagnoli, « L'hérésie des “féministes du genre” : genèse et enjeux de l'antiféminisme “antigenre” du Vatican », Diane Lamoureux, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes : analyse d'une rhétorique réactionnaire*, Montréal, Remue-ménage, 2015, p. 107-127.

Semaine 6 [12 février] : Le masculinisme : crise de la masculinité et ses symptômes

- Le discours de la « crise de la masculinité » et les symptômes : séduction, suicide, éducation
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : la « privation relative ».

Lectures obligatoires

- [RECEUIL] Lilian Mathieu, « Frustration et privation relative », L. Mathieu, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 40-43.
- [LIVRE] Francis Dupuis-Déri, « Le “masculinisme” : une histoire politique du mot », *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage 2015 (2^{ième} éd.), pp. XXXX.

Semaine 7 [19 février] : Le masculinisme : phases de développement et groupes de pères

- De l'émergence à l'institutionnalisation
- Les groupes de pères divorcés et séparés
- Deux enjeux de lutte : pension alimentaire et violence

Lectures obligatoires

- [LIVRE] Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri, « Introduction : Qu'est-ce que le masculinisme ? », M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2015 (2^{ième} éd.), p. 11-42.
- *-[LIVRE] Karine Foucault, « L'influence du masculinisme auprès de l'État : le débat autour de la réforme du Conseil du statut de la femme », M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2015 (2^{ième} éd.), pp. XXX.

*****28 février – SEMAINE DE LECTURE*****

Semaine 8 [5 mars] : les attentats antiféministes : 1989 à aujourd'hui

- Polytechnique : « J'haïs les féministes ! »
- Groupes de pères en Australie
- Attentats des « Involuntary celibates » (Incels)
- Néo-nazisme et antiféminisme

Lectures obligatoires

- *-[LIVRE] Mélissa Blais, « Marc Lépine : héros ou martyr ? Le masculinisme et la tuerie de l'École polytechnique », M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2015 (2^{ième} éd.), pp. XXX

Semaine 9 [12 mars] : Le masculinisme : les tactiques et leurs effets

- Les effets de l'antiféminisme sur le mouvement féministe
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : le « cycle de la violence antiféministe »
- L'antiféminisme d'État
- L'antiféminisme sur le Web

Lectures obligatoires

- [LIVRE] Émilie St-Pierre, « Lorsque des actions masculinistes ciblent des féministes », M. Blais, F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2015, p. 267-281.
- [BIBLIOTHÈQUE] Mélissa Blais, « Y a-t-il un “cycle de la violence antiféministe ?” : Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises », *Recherches féministes*, vol. 25, no. 1, 2012, p. 127-149.

Semaine 10 [19 mars] : Antiféminisme : hétérosexisme et homophobie

- L'antiféminisme à la défense de l'hétérosexualité.
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : « matrice hétérosexuelle » (Judith Butler)

Lectures obligatoires

- *-[LIVRE] Diane Lamoureux, « La matrice hétérosexuelle de l'antiféminisme », Diane Lamoureux, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes : analyse d'une rhétorique réactionnaire*, Montréal, Remue-ménage, 2015, p. 91-106.

Semaine 11 : [26 mars] : L'antiféminisme anticapitaliste et les hommes proféministes

- L'antiféminisme : ni de gauche, ni de droite.
- Problèmes des hommes proféministes
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : les « tirs amis » (Judith Taylor)

Lectures obligatoires

- [RECEUIL] Proudhon, *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, Paris, Fayard, 1990 [1858], pp. 1944-1948 et 1965-1970.
- [RECEUIL] Proudhon, *La pornocratie*, Paris, L'Herne, 2009, p. 52-57.
- [SOURCE WEB — redtac.org] Francis Dupuis-Déri, « Petit guide de “disempowerment” pour hommes proféministes », *Possibles*, 2014.

Semaine 12 [2 avril] : Position paradoxale : femmes antiféministes

- Les femmes antiféministes : les hypothèses (« fausse conscience » et « haine de soi », alliance de classe, calcul matérialiste, « pod-féministes » et « postféminisme »).

Lecture obligatoire

- *-[BIBLIOTHÈQUE] Elisabeth Klaus, « Antiféminisme et féminisme élitiste en Allemagne : les termes du débat », *Travail, genre et sociétés*, no. 24, 2010, p. 151-165.

Semaine 13 [9 avril] : Des féministes contre l'antiféminisme

- Mobilisations ponctuelles et permanentes contre l'antiféminisme
- Autodéfense dans la vie privée

Lecture obligatoire

- [LIVRE] Marie-Ève Surprenant, « Le mouvement des femmes du Québec face à la montée de l'antiféminisme : affirmation et renouveau », M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2015, p. 283-294.

Semaine 14 [16 avril] : Examen en classe

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS
<p>Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.</p> <p>Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.</p> <p>À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles. http://www.evaluation.uqam.ca</p>
POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL
<p>Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.</p> <p>La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :</p> <p>Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude. 2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées. 3. Avances physiques, atouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés. 4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel. 5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. 6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue. 7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée. <p>Pour plus d'information : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf</p> <p>Pour obtenir du soutien : Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement 514-987-3000, poste 0886</p> <p>Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : http://www.harcelement.uqam.ca</p> <p>CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : 514-987-0348 calacs@uqam.ca www.tredepourelles.org</p> <p>Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110</p> <p>Pour le Service de la prévention et de la sécurité : 514-987-3131</p>
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)
<p>Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.</p> <p>Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.</p> <p>Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...</p> <ul style="list-style-type: none"> ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels; ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail; ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux; ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD. <p>Passez-vous voir au W-2520!</p> <p>Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : https://cdp-fspd.uqam.ca/ Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca</p> <p>Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM</p>